

Bertrand BOUTEZ
Principal

Sainte-Mère-Eglise, le 16/10/2023

Affaire suivie par :
Sylvie DUMAS
Secrétaire du Chef d'établissement
Tél. : 02 33 41 33 58

Mél. ce.0500068c@ac-normandie.fr

Collège A. de St-Exupéry
13 rue 505^e Airborne
BP 5
50 480 SAINTE-MERE-EGLISE
www.exupery-clg50.l-educdenormandie.fr

Le Principal,
Aux
Parents d'élèves

Objet : Cross du collège

Madame, monsieur,

Le CROSS du collège devait avoir lieu le **vendredi 20 Octobre 2023 de 13h00 à 16h30** avec les écoles primaires.

Le contexte actuel ne nous permet pas de maintenir cette organisation.

Nous avons pris la décision en équipe ce lundi 16 octobre de maintenir le CROSS uniquement pour les collégiens dans l'enceinte du collège. Le circuit est repensé afin de le sécuriser au maximum le parcours.

Toutefois, il revêt un caractère obligatoire. En ce sens, votre enfant ne peut s'y soustraire sans un certificat médical justifiant son inaptitude.

En cas d'inaptitude et dans la mesure de ses capacités, il sera affecté à des postes d'organisation.

En revanche, les parents ne sont plus invités pour encourager leur(s) enfant(s) à l'extérieur de l'enceinte de l'établissement.

Matériel à prévoir :

- Change complet
- Gourde individuelle (indiquer nom et prénom)
- Épingles à nourrice (pour attacher son dossard)
- Coupe-vent ou k-way
- Chaussures adaptées
- Ventoline (si l'élève est asthmatique)

Je reste à votre disposition et vous prie de recevoir, Madame Monsieur, mes cordiales salutations.

Le Principal,

B. BOUTEZ